

AGENDA PRESSE – Février 2024

L'actualité presse de l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes

14 février : une journée régionale pour faciliter la création et l'extension de réseaux de chaleur décarbonés en Auvergne-Rhône-Alpes

Alors que la chaleur domestique et industrielle représente plus de 40% des consommations globales d'énergie finale en France, la flambée du prix des énergies fossiles et les objectifs de neutralité carbone incitent à accélérer la décarbonation de notre mix énergétique pour privilégier des sources d'énergie renouvelable et locale. C'est dans ce contexte que la chaleur produite par des énergies renouvelables ou de récupération thermique (bois, solaire, géothermie...), dite chaleur renouvelable, s'impose comme une solution rapide et efficace.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 260 réseaux de chaleur acheminent déjà de la chaleur produite à 70% par des sources renouvelables. Le potentiel de développement est très important, que ce soit pour étendre ces réseaux, en créer de nouveaux ou augmenter la part de production d'origine renouvelable. C'est pourquoi l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec la Région, Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement, la FEDENE, l'Ambassade du Danemark et la Métropole de Lyon, organise une journée régionale consacrée aux réseaux de chaleur décarbonés.

Le 14 février 2024, à la Métropole de Lyon, trois grands sujets seront ainsi particulièrement traités le matin :

- la présentation d'opérations exemplaires (notamment Vienne Condrieu Agglomération et Voreppe) ;
- la présentation de solutions technologiques (efficacité énergétique, stockage de la chaleur, abaissement de la température des réseaux, diversification des sources) ;
- le financement.

L'après-midi sera consacré à la visite du réseau de chaleur de Vaulx-en-Velin.

Pour en savoir plus

- Programme et inscriptions : <https://bit.ly/3Oc1R3K>
- Fonds Chaleur de l'ADEME : <https://fondschaleur.ademe.fr>



À propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, de la Transition énergétique et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr/direction-regionale/auvergne-rhone-alpes/

Contacts presse

ADEME Auvergne-Rhône-Alpes

Anne-Sophie Banse – ☎ 04 72 83 46 06 – ✉ anne-sophie.banse@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre Chapsal – ☎ 06 71 59 74 18 – ✉ chapsal@horizonpublic.org

Lancement de deux dispositifs pour accélérer la transition écologique en Auvergne-Rhône-Alpes

- Ouvert aux acteurs économiques privés situés en Auvergne-Rhône-Alpes, l'**appel à projets régional AURA DÉCHETS 2024** permet de soutenir des investissements visant la création, la modernisation ou l'extension de centres de tri des déchets non dangereux issus d'activités économiques et/ou des encombrants et de déchèteries professionnelles. Un webinaire de présentation sera organisé début mars et les dossiers sont à déposer **avant le 26 avril 2024**.
- L'**Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) régional « Innovations territoriales pour la transition écologique »** s'adresse aux collectivités territoriales et aux collectifs mixtes d'acteurs (publics/privés/associatifs), situés en Auvergne-Rhône-Alpes, qui souhaitent s'appuyer sur l'innovation sociale et territoriale pour enclencher des changements profonds dans la manière d'élaborer et de mettre en œuvre les projets et les politiques de transition écologique sur leur territoire. Un webinaire de présentation sera organisé le 4 mars (de 16h à 17h) et les lettres d'intention sont à déposer **avant le 2 avril 2024**.



Pour en savoir plus

- Consulter la plateforme de services de l'ADEME : <https://agirpourlatransition.ademe.fr>

Nouveau ! Un réseau d'élus locaux pour agir et accélérer la transition écologique des territoires

Lancé au niveau national par l'ADEME lors du dernier Congrès des Maires de France en novembre 2023, le réseau « **Élus pour agir** » vise quatre objectifs :

- aider les élus à mieux connaître les enjeux de la transition écologique et énergétique ;
- proposer des actions concrètes dans les domaines d'intervention de l'ADEME (énergies renouvelables, rénovation performante des bâtiments publics, sobriété, économie circulaire, gestion des déchets, décarbonation des PME...);
- partager des ressources en mobilisant les meilleurs experts lors de conférences de haut niveau ;
- favoriser le partage des bonnes pratiques et des retours d'expériences entre élus.



Ouverte aux élus locaux d'Auvergne-Rhône-Alpes, l'adhésion au réseau *Élus pour Agir* est gratuite et basée sur le volontariat, quel que soit son domaine d'activité. En contrepartie, chaque élu membre s'engage à consacrer pour le réseau une journée par an (mixte présentiel/visio) et deux heures tous les 3 mois (visio).



Pour en savoir plus

- Communiqué de presse national : <http://bit.ly/4ax9JWY>
- Inscription au réseau « **Élus pour agir** » : <https://cloud.contact.ademe.fr/inscription-elu-referent>

Spécial presse

- www.presse.ademe.fr (pour suivre nos « **infos presse** » et **infographies nationales**)
- [@franck-dumaitre](#) et [@anne-sophie-banse](#) (pour vous abonner à **nos comptes LinkedIn**)

À propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, de la Transition énergétique et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr/direction-regionale/auvergne-rhone-alpes/

Contacts presse

ADEME Auvergne-Rhône-Alpes

Anne-Sophie Banse – ☎ 04 72 83 46 06 – ✉ anne-sophie.banse@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre Chapsal – ☎ 06 71 59 74 18 – ✉ chapsal@horizonpublic.org